

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

Le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure décrites ci-dessous lors de la séance du 13 janvier 2003, qui se tiendra à compter de 19 h 30 à la Mairie de Prévoſt, située au 2870 boulevard du Curé-Labelle, au cours de laquelle tout intéressé pourra se faire entendre.

Requérant : Robert Synnott

- La demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 1036, rue Marchand a pour objet d'établir la marge latérale, adjacente au chemin du Lac-Écho, de la résidence à 5,91 mètres au lieu de 7,50 mètres.

Requérant : Carlo Ficorilli

- La demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 1189, rue de la Station-Est a pour objet d'établir la marge latérale gauche du garage à 0,70 mètre au lieu de 2 mètres et la marge arrière du garage à 1,20 mètre au lieu de 2 mètres.

Requérant : Jean-Claude Massé

- La demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 1259, boulevard du Lac-St-François a pour objet d'établir la marge latérale gauche de la résidence à 1,69 mètre au lieu de 2 mètres.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 20 DÉCEMBRE DEUX MILLE DEUX.

Laurent Laberge, assistant greffier

PROMULGATION

AVIS est donné que le conseil municipal de la ville de Prévoſt a adopté les règlements suivants lors de sa séance du 9 décembre 2002;

RÈGLEMENT N° 511

TITRE : « Règlement édictant les règles d'utilisation et de fréquentation de la bibliothèque municipale et abrogeant le règlement numéro 482 »

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement à la Place de la Mairie, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévoſt, pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À PRÉVOST CE 20e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE DEUX.

Laurent Laberge, assistant greffier



Les comédiens: Jimmy Roy, Isadora C. Marinier, Maxime Régimbald, Catherine Beauchamp, Alexis G. Lefebvre, Béatrice Ourouzen, Frédérique Filiatrault, Maxime Régimbald, Nicolas Cloutier et Sarah-Ève G. Lefebvre.

Ca pas rap!

Les jeunes du cours de théâtre de Caroline Lacoste présentaient le 14 décembre dernier une création collective « Ca pas rap! ».

Le dynamisme des jeunes comédiens et la qualité des prestations ont permis aux spectateurs de passer un moment plein d'émotions.

Le maire, M. Charbonneau qui assistait à la représentation, a été impressionné par la qualité du spectacle considérant le peu de temps qui avait été alloué aux jeunes pour monter cette pièce.

Anouk Leblanc Boucher

De retour en patinage de vitesse courte piste, sur la scène nationale

Lise Leblanc

C'est à Chicoutimi, les 13 et 14 décembre 2002, que se tenait la sélection « junior national » pour les Championnats juniors mondiaux qui auront lieu en Székesfehérvár, Hongrie. Anouk termine 1^{ère} au classement final devant une autre Québécoise Émélie Nadeau Benoît et une Ontarienne.

Samedi, Anouk a très bien commencé la compétition, en terminant 1^{ère} au 1500 mètres. Pour la distance de 500 mètres, où l'on doit posséder des départs très rapides, Anouk s'en est tiré avec la 2^e place. Comme elle

disait : « Après les deux départs de qualification, au troisième ma cheville se faisait sentir. »

Dimanche, dans la course du 1000 mètres, Anouk a été disqualifiée mais dans le Super 1500 mètres, elle a terminé 1^{ère}. Donc, au classement final Anouk termine 1^{ère} et se classe pour les Championnats mondiaux juniors qui auront lieu en Hongrie.

Après une cassure à la cheville le 30 novembre 2002, Anouk a travaillé très fort pour son rétablissement. Elle a participé à une rencontre préparatoire internationale en octobre à Calgary où elle s'est à

nouveau foulé la même cheville. Aujourd'hui, elle patine avec un bandage. Elle a aussi participé à une compétition « Can-Am » (Canada et États-Unis), en novembre au Nouveau-Brunswick. Elle s'est classée 2^e dans la catégorie Intermédiaire et 5^e dans la catégorie sénior.

Prochaine compétition: Sélection nationale et sélection pour les Jeux du Canada du 19 au 22 décembre 2002 à l'aréna Maurice-Richard.

Encore une compétition très importante pour cette jeune athlète!

Pétrole

Or noir ou sang noir

NDLR: Cet article fait suite à celui publié dans l'édition de novembre dernier

Jonathan Aspireault-Massé

Statistiques troublantes

« L'image de Saddam, le super-vilain - Voile la vérité du peuple irakien. - C'est ainsi que les enfants irakiens sont si loin, - Ils meurent pourtant, silencieusement sous notre main. »

La question irakienne, est l'objet de plusieurs reportages, cependant rares sont ceux qui tentent d'apporter des regards nouveaux. On parle, à outrance, des crimes commis par Saddam, ou par ses valets, mais rarement entendons-nous parler des ravages des bombardements ou de l'embargo. Les autorités ne donnent aux médias de l'information qu'au compte goutte, celle-ci doit au préalable passer par des censures. Bien évidemment, la seule source de renseignement ou presque, c'est Washington. D'ailleurs, on entend parler des crimes commis par un régime, que quand celui-ci s'oppose aux états-unis. Faut-il rappeler que

Pinochet, Ben Laden, Talibans et même Saddam ont tous déjà entretenu des liens avec la maison Blanche ou la CIA.

Après la guerre de 90, les nations-unies ont imposé un embargo contre l'Irak, c'est-à-dire que l'on a banni tout échange économique ou commercial avec ce pays. La stratégie est claire, asphyxier la population, jusqu'à un soulèvement populaire visant à renverser Saddam. Donc, d'une guerre totale on passe à une guerre économique. Par la suite, forte de plusieurs rapports portant sur l'état de la population en Irak, l'ONU a adopté en 1995 la résolution 986 nommée, « pétrole contre nourriture ». En somme, on ouvre le marché au pétrole irakien, contre de l'argent qui devrait servir à la nourriture dont le peuple a besoin. Comme tout programme humanitaire, l'aide est insuffisante, mais qui plus est, ce programme est ralenti par une immense structure bureaucratique ainsi que par les aléas de la scène internationale.

Aujourd'hui, les statistiques provenant des organisations

officielles comme l'UNICEF (Fond des Nations Unies pour l'enfance), FAO (Organisation des nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture), OMS (Organisation mondiale de la santé), « Médecins du monde » etc, sont dramatiques. Selon le FAO, « Avant la guerre du Golfe, les disponibilités alimentaires étaient tout à fait suffisantes. » Aujourd'hui l'apport énergétique par habitants est passée de 3372 kcal à 2268 kcal, c'est-à-dire une chute de 33%. De plus 50% des mères seraient aujourd'hui anémiques. Toujours selon le FAO, « La guerre du golfe et les sanctions économiques de l'ONU ont fait chuter le PIB d'au moins 75% en 1991, en raison essentiellement d'une baisse de 85% de la production pétrolière et de la dévastation du secteur industriel et des services. » De tels problèmes sur l'alimentation contribuent bien évidemment à faire augmenter la mortalité. L'organisme « Médecins du monde », évalue le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans à 131 pour 1000, pour être l'un des plus élevés du monde. Bien entendu les

victimes ne sont pas que des enfants, l'espérance de vie en Irak est de 58.7 ans, alors que les pays frontaliers ont une moyenne de 70.6 ans. Sur les 130 hôpitaux visités par médecins du monde, 80% ne permettaient pas d'assurer les conditions minimales de bon traitement. Le cercle est fermé: plus les conditions se détériorent, plus les maladies se développent et moins l'on peut soigner...

C'est ainsi que Denis Halliday, directeur du programme humanitaire en Irak et assistant Secrétaire-Général de l'ONU a quitté son poste pour décrier cette situation. D'autres personnes ont démissionné comme M. Hans von Sponeck, coordonnateur du programme humanitaire de l'ONU et Mme Jutta Burghardt, responsable du PAM (Programme alimentaire Mondial).

Qui sont les terroristes ?

Un président, qui dorénavant a le vent dans les voiles; une politique étrangère qui ne se soucie guère du fait humain et des intérêts économiques voici la recette d'une guerre. Cependant, si le Viêt-Nam a fait apprendre quelque chose aux « ricains », c'est qu'une guerre doit avoir l'appui de l'opinion publique. Comment faire la censure, les mensonges et la créa-

tion d'idéaux! Nous vivons en terre libre, c'est bien normal que nous allions rétablir la liberté ailleurs! Reste-t-il encore des gens pour y croire? Malheureusement, les guerres et les conflits, ce n'est ni pour la démocratie, ni pour la liberté; il s'agit plutôt d'économie et de pouvoir. La preuve : les états-unis ont pour alliés l'Arabie Saoudite... une monarchie!

La guerre économique en Irak, c'est un massacre! Au nom de quoi? On extermine un peuple, en se lavant les mains et se disant qu'on n'y est pour rien. C'est la faute à Saddam!

Finalement, au-delà de ces chiffres, se cache une histoire troublante. Troublante parce que en Amérique du Nord, on nous apprend que l'Irak c'est le mal, que l'Irak, c'est Saddam Hussein. Sous nos yeux approbateurs des enfants meurent. Démagogie? Peut-être! N'empêche que les faits sont là, et que nul ne peut en douter.

Le terrorisme se définit comme le fait de semer la terreur par la force ou la violence dans le but d'intimider ou de contraindre un gouvernement, la population civile ou une partie de celle-ci, dans la poursuite d'objectifs politiques ou sociaux. Les vrais terroristes ne se cachent-ils pas à la maison Blanche et à la Chambre des Communes?